

DIALOGUE RIVERAINS : MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU D'OLFACTEURS POUR LUTTER CONTRE LES NUISANCES

LUBRIZOL



Route du canal de Tancarville
Z.I du PAH
76430 OUDALLE

NORMANDIE

2020

➤ Mots clés : dialogue parties prenantes, nuisances olfactives, plateforme



L'ENTREPRISE

Le site Lubrizol est implanté dans la zone industrielle portuaire (ZIP) du Havre. Le site, spécialisé dans la fabrication d'additifs, a vu l'implantation de sa première unité en 1969. Ces produits chimiques sont utilisés dans les huiles moteurs, les lubrifiants pour engrenages, les fluides de transmissions automatiques et les lubrifiants industriels. Le site est classé Seveso seuil haut et il a obtenu les certifications ISO 9001, ISO 14001 et OSAHS 18001.



LE CONTEXTE

Les activités industrielles, en particulier lorsqu'elles sont concentrées sur une zone industrielle, peuvent être à l'origine d'un « cocktail odorant » perceptible par les riverains, constituant une source de nuisance.

Les avancées scientifiques et techniques en termes de qualification des odeurs permettent de dresser une « carte d'identité olfactive » de chaque site émetteur, et plus globalement de décrire le paysage olfactif de la zone industrielle concernée. L'entreprise impliquée a très tôt engagé une démarche d'identification des odeurs (dès les années 90), et a même été l'une des premières entreprises à lancer une formation interne sur le sujet dans la région havraise.

La problématique principale réside dans l'identification de la source d'une odeur, avec une difficulté renforcée par un environnement industriel « multi-émetteurs ». A ce titre, répondre objectivement à une éventuelle plainte n'est pas aisé. C'est dans ce contexte qu'a été émise l'idée de la mise en place d'un réseau d'olfacteurs inter-entreprises afin d'identifier le plus en amont possible la source d'un épisode odorant inhabituel.



IDÉE ET OBJECTIFS

L'objectif de cette initiative est triple :

- Être capable d'identifier et de qualifier en interne la source d'un épisode odorant pour pouvoir agir le plus en amont possible et éviter que l'odeur ne soit perceptible à l'extérieur de la zone.
- Être alerté par les entreprises riveraines et pouvoir de même les alerter.
- Répondre à une plainte odeur de façon objectivée (documenter la source, le produit...) si l'entreprise impliquée est à l'origine du phénomène odorant constaté.



MISE EN OEUVRE

L'entreprise impliquée est membre depuis l'origine d'une commission d'industriels de la CCI Seine Estuaire, dédiée à la maîtrise des enjeux environnementaux. Elle a proposé la création d'un réseau d'olfacteurs sur la région havraise en 2012 dans le cadre de cette commission lors de la définition d'objectifs et travaux pouvant être conduits collectivement. Pour ce faire, elle a pris la tête d'un groupe de travail d'entreprises de la ZIP afin de conduire la réflexion.

Différentes étapes ont ainsi été déployées afin de bâtir le dispositif, avec l'appui opérationnel d'un collaborateur de la CCI pour la mise en œuvre de chaque étape :

- Identifier les entreprises émettrices d'odeurs selon le paysage olfactif établi par ATMO Normandie sur la région havraise.
- Mobiliser dès le départ un nombre d'entreprises suffisant sur la ZIP afin de disposer d'un maillage géographique pertinent sur ce périmètre .
- Définir le cahier des charges d'une formation « a minima » permettant de disposer des prérequis nécessaires pour la qualification d'un environnement odorant avec un nombre d'heures adapté aux contraintes industrielles pour permettre la mobilisation d'un maximum de salariés.
- Choisir un prestataire et un référentiel reconnu, le choix naturel s'étant portant vers OSMANTHE à l'origine de la méthode utilisée.
- Programmer en 2015 la première formation mutualisée des personnels des différentes entreprises intéressées.
- Elaborer le cadrage du projet et définir les modalités opérationnelles de la mise en place du réseau.
- Définir les modalités des séances de révision pour maintenir et développer les compétences des nez formés.
- Rechercher en association avec l'AASQA un outil informatique simple et convivial pour activer le réseau et recueillir les résultats des investigations terrain menées par les nez.
- Identifier le moyen de maintenir la dynamique collective et le déploiement du dispositif au travers de 3 actions : principe d'une activation trimestrielle du réseau pour tester le système et maintenir le lien entre les différents acteurs impliqués, définition d'un comité de pilotage au sein de la CCI et programmation de nouvelles formations inter-entreprises tous les ans pour étoffer le réseau.



RÉSULTATS

Le réseau, totalement opérationnel depuis 2016 sur la région havraise, est actuellement constitué d'une quinzaine d'entreprises et de 46 olfacteurs, répartis au sein d'activités industrielles diverses. Le réseau est activé 1 à 2 fois par an par un industriel. Des effets directs et indirects de cette initiative ont d'ores et déjà été identifiés : renforcement des liens entre entreprises industrielles, partage d'une culture commune et partage autour de la problématique, meilleure connaissance du paysage olfactif de la région havraise et des entreprises, renforcement de la qualité du dialogue avec les associations environnementales et de riverains, possibilité de signalements d'épisodes odorants en temps réel, qualifiés et donc plus facilement exploitables, géolocalisés, possibilité d'un déclenchement multi-acteurs du réseau en région havraise.



BÉNÉFICES ET PERSPECTIVES

Des réflexions seront prochainement engagées pour déployer de nouveaux protocoles au sein du réseau afin d'accroître son efficacité sur la maîtrise de l'impact odorant à la source. Ce dispositif organisationnel inter-entreprises, une première au plan national, est parfaitement transposable à d'autres territoires industriels, en France, voire plus loin. Il bénéficie d'une couverture médiatique positive.

Et pour conclure, l'entreprise impliquée s'est réjouie de voir participer à la compétition « Les Nez d'Or » 2 équipes des Nez de l'Estuaire.



GLOBAL COMPACT : ODD



ODD 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous

ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs et durables

ODD 12 : Etablir des modes de consommation et de production durables

ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs